

**Jean-Pierre Ayer, Président de
la société de portage salarial
High Potential Resources (HPR).**



- ***High Potential Resources (www.portage-hpr.com)***

Cette société de portage salarial permet aux professionnels indépendants de délivrer des prestations à des clients, sans création préalable de leur propre entreprise. Indépendant dans l'organisation de son travail et le recrutement de nouveaux clients, le professionnel est toutefois employé par la société de portage qui prend en charge toute la partie administrative de son activité : préparation et envoi des factures de prestation, émission des bulletins de salaires en paiement des travaux réalisés... HPR prend également en charge la gestion comptable de l'activité du professionnel, lui délivre un appui méthodologique, des conseils financiers et, en cas de besoin, un service juridique.